

ÉDITORIAL



AGIR PLUTÔT QUE DIABOLISER

Le 8 juin dernier, Liliane Lind (Présidente de la CMA 57) a été conviée à s'exprimer à l'Arsenal de Metz lors de la 13^e édition des « Assises nationales du centre-ville ». Elle a rappelé les deux axes sur lesquels la compagnie consulaire mosellane travaille pour défendre l'intérêt des artisans-commerçants. Tout d'abord, sur l'émergence des zones commerciales périphériques, la Présidente a expliqué que « plutôt que de les diaboliser, nous devons tout mettre en œuvre pour que des artisans s'installent dans ces lieux plébiscités par les consommateurs ». Concernant les centres-villes, il convient de « repenser l'organisation de nos cœurs de ville. La présence des artisans est trop éparpillée, pas assez identifiée, et noyée aux côtés de grandes enseignes. Il faut contribuer à la création de lieux véritablement dédiés à la valorisation des métiers artisanaux, et ce par thématiques (alimentaires, métiers d'art, métiers de service...) ».



Table-ronde sur le rôle des consulaires dans la stratégie globale des centres-villes

“L'ARTISANAT, CLÉ DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE”

Les 13^e Assises nationales du centre-ville organisées à Metz les 7 et 8 juin 2018 ont versé leur contribution à la réflexion sur la revitalisation des centres urbains en écho au projet de loi ELAN portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. Les bonnes pratiques et exemples de réussite formulés en séance induisent aujourd'hui à repenser le modèle d'aménagement commercial des villes et des bourgs de France. Mobilité, attractivité, flux... ont été débattus comme autant de leviers pour endiguer le phénomène des « cellules vides » qui prend de l'ampleur. Loin de se résigner, le secteur des métiers mosellan, fort de ses 19.000 entreprises, porte en lui les atouts pour réagir face à cette situation. C'est sur ce rôle moteur de l'Artisanat dans l'économie locale dans les villes, mais aussi dans les campagnes que j'ai insisté lors de la table ronde partagée avec les chambres consulaires du département. La CMA 57 se positionne déjà sur les « Actions Cœur de Ville » qui seront bientôt mises en œuvre. Mais pourquoi se limiter aux hyper-centres citadins ? En effet, les interrelations entre bassins d'activité ne peuvent se comprendre qu'à une échelle de tout un territoire. Parce que les artisans sont, par nature, des entrepreneurs de proximité, ils ont leur place partout où les consommateurs les sollicitent : centres villes, périphéries, bourgs, zones d'activité, secteur rural... Quel que soit le contexte, ils favorisent la qualité de vie et le lien social. Et, au-delà de cela, ils impactent positivement leur environnement à travers la création d'emplois et de débouchés professionnels pour les jeunes. Pérenniser l'Artisanat sur tout le territoire mosellan constitue donc la priorité pour la CMA 57 vers laquelle converge l'ensemble de ses missions (conseil à la création reprise, accompagnement au développement des entreprises, formation professionnelle et apprentissage...) tout en participant à tous les projets des collectivités locales et territoriales. L'Artisanat, au cœur des villes et des territoires, est un acteur structurant et incontournable.

LILIANE LIND
Présidente de la CMA 57

LES ÉCO-DÉFIS 2018 RÉVÉLÉS

Pour cette 3^e édition, ils ont été 23 artisans-commerçants ont reçu leur labellisation « Éco-défis » des mains de Liliane Lind, Présidente de la CMA 57, et de Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole. Réunis le 14 juin dernier au Royal-Hôtel des Arts et Métiers de Metz, chacun d'entre eux a été mis à l'honneur avec l'énumération des défis relevés dans la liste des 5 thématiques (gestion des déchets, économie d'eau, économie d'énergies, utilisation d'écoproduits et mobilité durable). La liste des labellisés 2018 est en ligne sur le site internet de la CMA 57 www.cma-moselle.fr



23 artisans-commerçants de Metz Métropole labellisés

NOS APPRENTIS BRILLEN À PARIS

Des apprentis du Campus des Métiers de Moselle s'illustrent à nouveau dans le palmarès



Des apprentis de la CMA 57 à nouveau à l'honneur

d'un concours national. Cette fois-ci, il s'agit de deux élèves en Brevet Technique des Métiers en Pâtisserie à Metz : Noémie Buraud (Pâtisserie Gillant - Briey) et Olivier Nenich (Pâtisserie Lubin - Metz). Réunis en binôme pendant 4 heures 30, ils ont participé les 16 et 17 juin au « 1^{er} Trophée des juniors de la pâtisserie française » organisé au « Salon de la Pâtisserie » à Paris, Porte de Versailles. À l'issue des épreuves, ils ont obtenu le « Prix de la plus belle pièce en sucre », le « Prix du salon de la Pâtisserie » (décerné par le public) et la 3^e place du Concours général. Toutes nos félicitations !

LA CMA 57 SUR Facebook ET YouTube

Vous pouvez désormais retrouver la CMA 57 sur le réseau social Facebook au travers de deux pages. Une première dédiée aux entreprises artisanales de la Moselle et accessibles sous le nom « CMA 57 », et une deuxième (sous l'appellation « Apprentis CMA 57 ») qui se veut être le lieu des apprentis du Campus des Métiers de la CMA 57. Nous vous invitons à vous y rendre, à « liker » ces pages et à vous y abonner. Elles vous permettront d'être informés au quotidien de l'actualité qui vous concerne. Parallèlement, la CMA 57 a aussi lancé une page YouTube sur laquelle vous pouvez retrouver de nombreuses vidéos informatives et ludiques. Pour les découvrir il vous suffit de taper dans la zone recherche de YouTube le mot « *cma57* ».

UNE SENSIBILISATION ORIGINALE

Le célèbre YouTuber Pierre Croce (2,2 millions d'abonnés) s'est rendu en Moselle, et plus précisément à Montigny-lès-Metz, pour promouvoir l'apprentissage en effectuant une immersion d'une journée dans la Boulangerie-Pâtisserie La Grange aux Pains. Priscilla et Rémi Pruvost, les jeunes entrepreneurs mosellans, l'ont accueilli et lui ont fait découvrir les rudiments de leur profession. Une belle idée pour motiver les jeunes et leurs parents à se diriger vers l'apprentissage.

Retrouvez la vidéo sur https://youtu.be/gFY23_h18



Pierre CROCE de passage à Montigny-lès-Metz

100 MILLIONS D'EUROS POUR FINANCER L'ÉCONOMIE LOCALE

PACTE
ARTISAN

Parce qu'elle croit en leur avenir, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne s'engage aux côtés des artisans et débloque une enveloppe de 100 M d'€ de crédits pour financer leur développement, dont 20 millions à 0%*.



* Limité à 20% du financement global plafonné à 15.000 €. Durée 60 mois maximum. Pas de frais de dossier. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire. Voir conditions en agence. Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz. Orias n° 07 005 127

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES

